



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Mali

Question écrite n° 17487

Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la couverture médiatique de la guerre au Mali. En effet, on constate que les images de ce conflit sont extrêmement rares. Les journalistes présents sur place déplorent par ailleurs avoir la plus grande difficulté à accéder aux zones touchées. Tenus très à l'écart des opérations menées par les troupes maliennes et françaises, ces reporters, bloqués par des barrages et points de contrôle multiples, peinent à rendre compte de la situation sur le terrain et ne peuvent vérifier les informations qui leur parviennent par bribes. Reprise aux islamistes par les forces spéciales françaises le 18 janvier 2013, la ville de Konna n'a été rendue accessible aux journalistes que 8 jours après, sous la surveillance et l'encadrement d'officiers maliens. Il lui demande donc de lui faire part des raisons pouvant expliquer cette couverture médiatique extrêmement réduite et contrôlée de la guerre au Mali.

Texte de la réponse

Depuis le mois de janvier dernier, plus de 225 équipes médias, représentant plus de 400 journalistes, ont été accueillies sur le théâtre d'opération malien par les officiers de presse français. Sur cette même période, des journalistes ont embarqué au sein d'unités françaises afin de les accompagner entre Bamako et de nombreuses villes du Mali où leur sécurité pouvait être assurée : Merkala, Sévaré, Tombouctou, Gao, Tessalit... De même, certains ont pu embarquer à bord d'avions ravitailleurs C135 pour filmer une phase de ravitaillement, tandis que d'autres ont été projetés par avion de Bamako à Gao lors de la prise de contrôle de cette ville, le 26 janvier. Au total, plus de 100 journalistes ont bénéficié des moyens de transport aériens militaires pour se déplacer entre les différentes villes du Mali. Dans ce contexte, il convient de rappeler que les armées n'ont pas pour mission d'assurer le transport des journalistes, d'autant plus que lors du déploiement d'une opération, chaque place compte. Néanmoins, les armées s'efforcent de répondre aux demandes de chaque rédaction, sachant qu'il demeure difficile de donner satisfaction à toutes les sollicitations. En toutes circonstances, la sécurité des opérations doit primer. Par ailleurs, depuis le début de l'intervention française au Mali, des points presse sont organisés régulièrement par le ministère de la défense au profit des médias, afin de les tenir informés de l'évolution de la situation sur le terrain. Les armées mettent également à leur disposition plusieurs produits audiovisuels réalisés sur place par les équipes « images militaires ». Pour le seul mois de janvier 2013, 54 vidéos d'une durée moyenne de 90 secondes (soit plus d'une heure et vingt minutes cumulées de vidéo) ont été proposées par le biais de la société GlobeCast (société mondiale d'agrégation et de transmission de contenus audiovisuels destinés aux plates-formes de télévision) et ont donné lieu à environ 380 téléchargements. Enfin, les armées françaises, avec l'appui des services de l'ambassade de France à Bamako, s'efforcent de faciliter l'accès des journalistes aux villes maliennes libérées en intervenant auprès des autorités maliennes, qui restent néanmoins souveraines sur leur territoire quant à la conduite à tenir envers les médias.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17487

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1159

Réponse publiée au JO le : [4 juin 2013](#), page 5821